

L'OH NAP AMR dans un contexte européen : opportunités pour le secteur animal

Katie Vermeersch

DG APF – Coordinatrice du pilier « Animaux »

Anne Becker

DGZ – 7.2. Task Leader EU-JAMRAI 2



Santé publique
Sécurité de la Chaîne alimentaire
Environnement

Symposium Utilisation des antibiotiques et résistance chez les animaux
en Belgique en 2025

Bruxelles, 25/06/2026

De quoi allons-nous parler ?



- OH NAP AMR
- Objectifs 2030
- Pilier 'Animaux'
- EU-JAMRAI 2
- Pilier 'Animaux' overview
- Pilier 'One-Health' overview
- Prochaines étapes
- Conclusions

OH NAP AMR



TOTAL 64 actions

- One Health : 6 actions
- Humain : 35 actions
- Animal : 19 actions
- Environnement : 4 actions

- Coordonné par le SPF Santé publique
- Champ d'action One Health : humain, animal, environnement, avec un pilier transversal OH
- En collaboration avec
 - Administrations fédérales et fédérées
 - Stakeholders
- Validé au niveau politique
- Budget neutre
- Plan dynamique
- Soutenu par EU-JAMRAI 2

Objectifs 2030

Humain (recommandations du Conseil de l'UE)

- **AMC :**
 - -18 % par rapport à 2019
 - 65 % dans le groupe « Access » de l'OMS
- **Infections du sang résistantes (par rapport à 2019) :**
 - -6 % MRSA
 - -12 % E. coli résistant aux céphalosporines de 3e génération
 - -2 % K. pneumoniae résistant aux carbapénèmes

Environnement

- Limiter la contamination et la propagation de l'AMR dans l'environnement

Animal (basé sur la Vision AMCRA 2030)

- **Vente d'antibiotiques (par rapport à 2011) :**
 - -70 % des ventes totales
 - -90 % des ventes d'antibiotiques critiques (CIA)
- <1 % des exploitations d'élevage en « zone d'alerte »
- **Mesures spécifiques :**
 - Ventes de colistine inférieures à 1 mg/kg
 - Arrêt des aliments médicamenteux contenant des antibiotiques

Pilier « Animaux »

- Gouvernance

- Comité de pilotage Animaux

- Coordonné par le SPF, coordinateur du pilier « Animaux »
 - 1 représentant et 1 suppléant par « secteur »
 - Mission : tâches exécutives, consultatives et préparatoires

- Groupes de travail

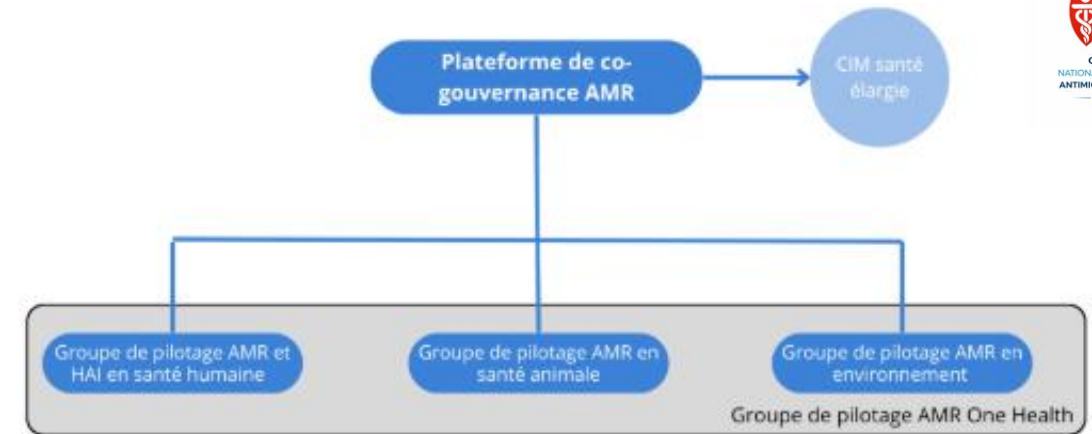
- Plan dynamique

- Suivi et évaluation

- À la fois opérationnels et d'impact
 - Méthodologie encore à définir

- Nouvelles connaissances

- Résultats d'EU-JAMRAI 2 → contribution aux actions nationales



Coopération européenne pour la mise en oeuvre d'une stratégie "One Health" contre la RAM



Soutenance des NAP

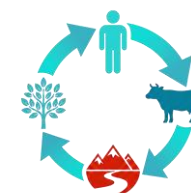
Soutien aux 27 états membres de l'UE (l'Ukraine, la Norvège et l'Islande inclus) pour élaborer et mettre en œuvre leur plan d'action national (NAP) contre la RAM.



Harmonisation & échange de connaissances

Partage d'expertise, d'outils et de bonnes pratiques.

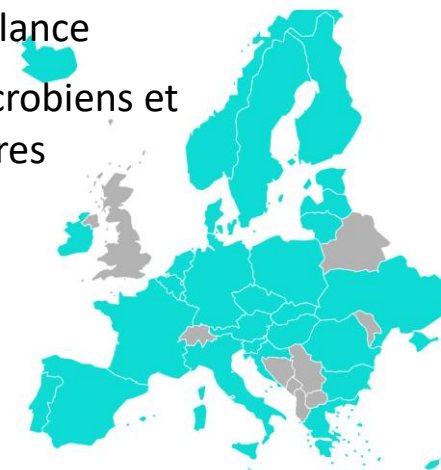
- Renforcement de la prévention et du contrôle des infections (IPC) et l'usage prudent des antibiotiques (AMS)
- Diagnostic



Réponse OH renforcée

Coordonner les stratégies nationales One Health contre l'AMR:

- Sensibilisation & formation
- One Health surveillance
- L'accès aux antimicrobiens et autres contre-mesures

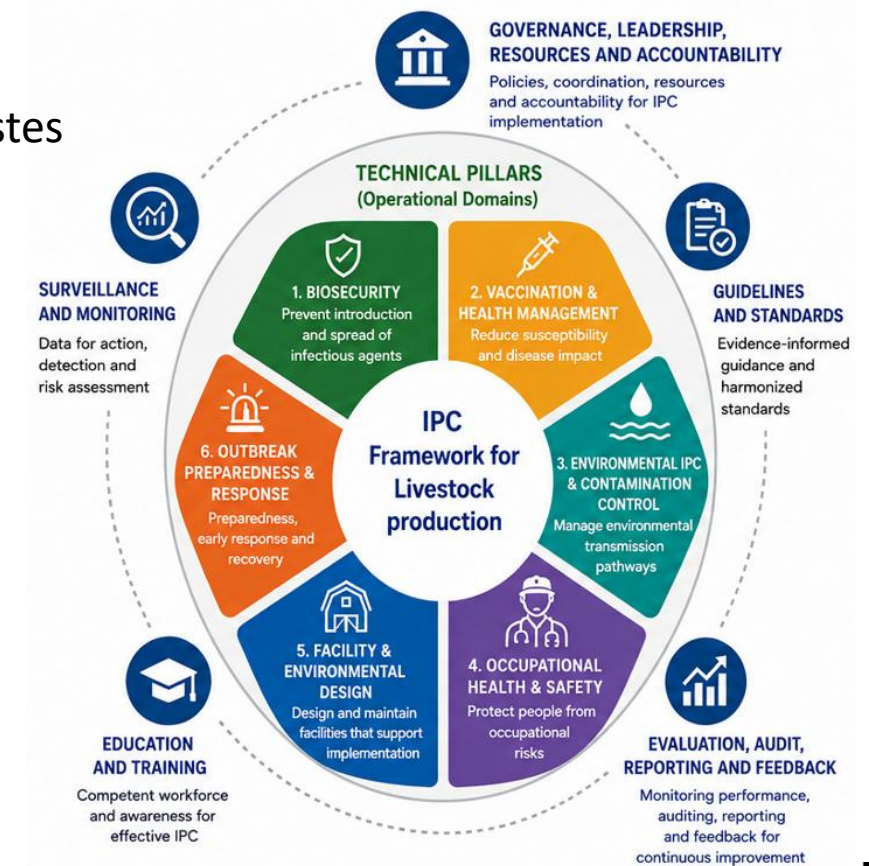


Du cadre européen a l'appui du Plan d'action national belge



Un cadre PCI pour le secteur de la santé animale

- Cadre PCI strategique, operationnel et harmonisé
- Éléments clés et recommandations pour des programmes PCI robustes
- Enquête européenne et nationale auprès des parties prenantes



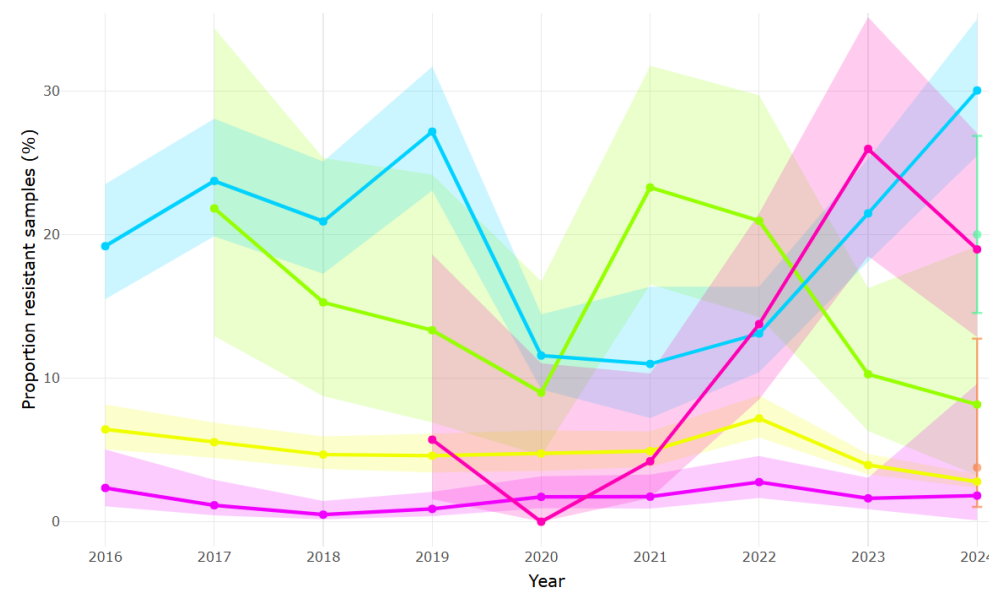
Co-funded by
the European Union

Du cadre européen a l'appui du Plan d'action national belge



EARS-Vet

- Réseau européen de surveillance de la RAM chez les agents pathogènes animaux
- Harmonisation des méthodologies, de la collecte des données, de leur interprétation et du rapportage
- Surveillance des tendances de résistance en Europe



NAP AMR 2026-2030: Santé animale

Pilier 'Animaux' overview



Résultats attendus - Réduction de la charge et de l'impact des maladies infectieuses sur la santé humaine et animale - Réduction des niveaux de résistance aux antimicrobiens - Capacité durable à traiter les maladies infectieuses		Objectifs 2030 : <u>Utilisation des antibiotiques :</u> • -70 % des ventes totales d'antibiotique par rapport à 2011 (recommandations du Conseil de l'UE); • -90 % des ventes d'antibiotiques d'importance critique par rapport à 2011 ; • Une vente maximale de 1mg/kg biomasse par an de colistine ; • Une élimination progressive de l'utilisation d'aliments médicamenteux contenant des antibiotiques
Stratégies de changement de comportements		Directives et restriction de prescriptions Benchmarking Antibiotic-resistance coaching (AR-coaching) Mesures obligatoires en cas de gros consommation Collaboration et formations (AMCRA)
Domaines d'action	IPC	Extension du formulaire d'AMCRA avec un module sur la prévention et le contrôle des infections (IPC) et les alternatives aux antibiotiques (A.2.7)
	Déterminants sociaux et environnementaux	<i>Flandre : Mesures de soutien dans le cadre de la Politique Agricole Commune pour la période 2023-2027 (A.3.1)</i> Prime destinée aux vétérinaires et mise en place de la prescription électronique (A.3.2) Support aux processus pour les vétérinaires afin de passer à un modèle économique basé sur la prévention et l'accompagnement (A.3.3)
	AMS	Révision et extension aux espèces animales du formulaire d'AMCRA (A.4.8) Directives pour les tests rapides en pratique vétérinaire et la surveillance de l'AMR (A.4.9)
	Sensibilisation de la communauté et des comportements favorables	Campagne de sensibilisation (One Health) (A.5.1) Vérification sur le terrain de l'exactitude des données d'utilisation des antibiotiques enregistrées dans Sanitel-Med (A.5.4) Assurer le fonctionnement de l'unité de conseil et de communication de l'asbl AMCRA via un financement structurel de l'AFMPS et du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement et le financement de l'AFSCA (a,b,c) (A.5.6)
	Accès	La détermination des pistes possible pour améliorer la disponibilité des antibiotiques et des vaccins en médecine vétérinaire (A.6.1)

Facteurs facilitants	Réglementation et législation	Interventions après un accompagnement obligatoire (B.1.3) Processus de validation pour les formulaires AMCRA et obligation légale de leur utilisation (B.1.4)
	Gouvernance	Plan de gouvernance AMR (B.2.1)
	Surveillance / Data for action	Surveillance spécifique pour détecter l'émergence de résistances aux antibiotiques d'importance cruciale pour la santé publique chez les bactéries à Gram positif isolées d'animaux (B.3.1) Collecte de données, analyse et benchmarking de l'utilisation des antibiotiques chez les animaux destinés à la production alimentaire enregistrés dans Sanitel (B.3.8) Surveillance de la résistance chez les bactéries Gram-négatives dans les abattoirs (B.3.9) Suivi annuel de la résistance aux antimicrobiens (AMR) chez les bactéries Gram-positives isolées chez les animaux destinés à la production alimentaire (a et b) (B.3.10)
	Laboratoires	Mise en place d'un réseau interlaboratoires pour le suivi de la résistance aux antibiotiques chez les germes pathogènes chez les animaux et l'amélioration de la qualité de ces tests (« AMR Patho ») (B.5.2)
	Recherche, innovation et technologies digitales	Plan d'action spécifique à l'entreprise dans FarmFit (B.6.4) Extension de la collecte de données via l'outil VAMReg pour le benchmarking des vétérinaires en aquaculture, équidés et animaux de compagnie (B.6.6) Collecte de données privées sur l'utilisation des antibiotiques au niveau des exploitations, réalisées par et pour les organisations sectorielles (B.6.7) Site web AMCRA – analyses des parties prenantes (B.6.8)
Suivi, évaluation et adaptation		Plan de recherche AMR (à définir – One Health) (C.1) BELMAP – Rapport One Health sur l'utilisation des antimicrobiens et la résistance en Belgique (C.2) Extension de la surveillance aux entérobactéries productrices de carbapénémases (CPE) chez les animaux producteurs de denrées alimentaires (C.3)

Pilier 'One- Health' overview

NAP AMR 2026-2030: One Health



Résultats attendus - Sensibilisation de la communauté et des professionnels dans une approche One Health - Consolidation des données dans un rapport One Health, augmentation de la surveillance intersectorielle de la résistance via l'exploitation des données existantes		Objectifs 2030 (Recommandations du Conseil de l'UE) : D'ici 2030, la Belgique souhaite atteindre des objectifs ambitieux en matière de santé humaine, de santé animale et d'environnement pour lutter contre l'AMR en ligne avec les objectifs de l'UE et en tenant compte des priorités nationales via une approche « One Health » (Cf. objectifs par secteur).
Stratégies de changement de comportements		Communication Coordination renforcée Protocoles harmonisés Partage de connaissances Données comparatives Monitoring et évaluation
Domaines d'action	Sensibilisation de la communauté	Plan de communication One Health AMR (A.5.1)
Facteurs facilitateurs – Actions de soutien	Gouvernance et leadership	Plan de gouvernance AMR (B.2.1)
	Surveillance	Surveillance spécifique pour détecter l'émergence de résistances aux antibiotiques d'importance cruciale pour la santé publique chez les bactéries à Gram positif isolées d'animaux (GramPos_Selective) (B.3.1)
Actions de renforcement des connaissances		Plan de recherche One Health AMR (C.1)
		BELMAP – Rapport One Health sur l'utilisation des antimicrobiens et la résistance en Belgique (C.2)
		Extension de la surveillance aux entérobactéries productrices de carbapénèmases (CPE) chez les animaux producteurs de denrées alimentaires (C.3)

Prochaines étapes

- Budgets attendus début juillet → démarrage effectif
- Validation de la composition du comité de pilotage en cours
- Adaptations de l'OH NAP AMR à la suite de la consultation publique : automne 2026

Conclusions

- L'OH NAP AMR 2026-2030 est une réalité
 - Validation politique
 - Budget
- 19 actions pour le secteur animal + 6 actions OH
- NAP dynamique
- Soutien par EU-JAMRAI 2
 - Mise en œuvre renforcée au sein de l'UE
 - Harmonisation
 - Soutien spécifique aux actions belges

Merci pour votre attention !

Des questions ?

